



Hubert Latham

Commune de MAILLEBOIS

ANNÉE 2020

N° 171

JUILLET

Il est rappelé que ces brefs comptes rendus ne sont ni des documents officiels, ni exhaustifs, ils ne reprennent que les points essentiels. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le texte intégral en mairie ainsi que sur les panneaux d'affichage et le site internet : www.maillebois.fr

Séance du 10 JUILLET 2020

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Présents : M. de Boisanger Arnaud, Mme Hardy Françoise, Mme Girard Danielle, Mme Pinsel Méline, M. Toutain Patrick, M. Fonseca Manuel, M. Caré François, M. Osternaud Geoffrey, M. Chéron Daniel, M. Palat Laurent.

Absents excusés :

- Mme Jestin Mélanie a fait connaître son intention de donner pouvoir à M. Toutain Patrick, mais aucun pouvoir n'est parvenu en mairie avant l'ouverture des débats, de sorte qu'il ne peut être pris en compte pour la présence séance.
- M. Alleaume Jean-Paul (pouvoir à Mme Hardy Françoise)
- M. Merlet Philippe (pouvoir à M. Osternaud Geoffrey)
- M. Maisons Alexandre (pouvoir à Mme Girard Danielle)
- M. Vandeveld Ivo (pouvoir à M. de Boisanger Arnaud)

Secrétaire de séance : M. Caré François

Ont été élus :

M. De Boisanger Arnaud, M. Caré François, M. Toutain Patrick

Modification de la composition du CCAS

M. le Maire expose que le nombre d'administrateurs issus du conseil municipal doit obligatoirement être impair. Le maire étant membre de droit, il convient d'élire six conseillers municipaux en sus du maire, alors que lors de la séance du 8 juin 2020, cinq conseillers seulement ont été élus. Le conseil municipal est donc appelé à élire en son sein un administrateur de plus.

Mme Pinsel et M. Osternaud présentent leur candidature.

Il est procédé à un vote à bulletins secrets.

Ont obtenu :

- Mme Pinsel : 9 voix, élue
- M. Osternaud : 5 voix

M. le Maire précise que la désignation de suppléants était inutile car les statuts ne les prévoient pas. En conséquence, le conseil municipal décide à l'unanimité de rapporter la désignation des administrateurs suppléants qui était intervenue lors de la séance du 8 juin 2020.

Travaux « la friche » : la subvention par le conseil départemental pour la friche Belle Epoque de Blévy pourrait être portée de 30 000 € à 99 000 €, le projet étant désormais considéré comme structurant. Cet élément sera pris en compte dans la phase finale de la décision. Il ajoute avoir rencontré l'architecte en compagnie de M. Merlet la semaine dernière dans le but de contracter au maximum l'enveloppe des travaux.

A
U

F
I
L
L

D
E

L
A

B
L
A
I
S
E

M. le Maire a rencontré le gendarme référent qui a attiré l'attention sur la fréquence des démarchages à domicile, au cours desquels des paiements immédiats en liquide sont demandés. La gendarmerie recommande de relever les numéros d'immatriculation de tous les véhicules des personnes pratiquant le démarchage à domicile.

La présence de chenilles urticantes est signalée à La Butte Perrine, sur des chênes. Il ne semble pas exister de traitement efficace. Les habitants concernés sont désespérés. M. le Maire va solliciter l'avis d'un professionnel habitant la commune.

Mme Girard rappelle que les poubelles d'ordures ménagères doivent être rentrées rapidement après le ramassage. Certains habitants ne les rentrent jamais. Des contrôles de tri ont été effectués dans la commune. Elle souhaite en outre que chacun nettoie son trottoir.

M. Osternaud s'inquiète de la vérification des bouches d'engouffrement des eaux pluviales. M. Chéron confirme la nécessité de les dégager ainsi que les caniveaux de la paille qui peut les obstruer, afin de pallier les conséquences d'éventuels orages importants. Mme Hardy partage leur avis et énumère les nombreuses tâches que le personnel communal assure à cette période de l'année (enrobés ; arrosage place de Dampierre et jardinières ; relevé des compteurs depuis quinze jours ; cimetières). L'abandon des fêtes du 14 juillet permet de gagner cinq journées de travail consacrées à d'autres tâches. M. Chéron suggère d'explorer l'idée d'acquérir un ou plusieurs matériels permettant de désherber et de balayer de manière mécanique. M. Caré a constaté que des pêcheurs utilisaient leur véhicule sur la berge de l'étang de Dampierre. Madame Hardy fera déplacer le bloc de pierre existant, ou en fera rajouter un pour éviter ces comportements inappropriés.

M. Fonseca prend des nouvelles des containers route de Brezolles. Cinq poubelles ont été enlevées de notre côté l'autre étant de Crucey dont l'employé est actuellement en congés. La mise en place de poubelles risque de générer des dépôts sauvages encore plus importants, que le service de ramassage ne prend pas en charge. Il pense que la situation actuelle n'est pas acceptable et qu'il va falloir y réfléchir. Tous les containers qui existent un peu partout ont été progressivement enlevés.

On pourrait exercer une surveillance avec une caméra, mais cela ne résoudrait pas le problème des véhicules de passage.

Cela le dérange que les employés communaux se retrouvent obligés de ramasser des immondices. M. le Maire souligne qu'ils le font sans rechigner et les en remercie.

M. Chéron rappelle que les containers de la mairie, dans laquelle des résidents secondaires venaient déposer leurs ordures, étaient surveillés de facto par les riverains. Mme Girard explique que c'est pour des raisons de coût qu'ils ont été sinon supprimés du moins réduits.

Mme Pinsel insiste pour que l'on prenne des dispositions pour interdire à des nomades de s'installer à nouveau sur le stade de Blévy. M. le Maire s'étant rendu à Laons pour étudier les mesures prise en ce sens dans cette commune, il a ressenti une certaine antinomie entre les nécessités de la protection et l'harmonie des lieux.

Mme Pinsel demande si on connaît la date de mise en service de l'antenne Free à Blévy. Pas d'indication. M. le Maire va réexaminer les documents contractuels et s'en enquérir auprès de l'opérateur.

Mme Pinsel voudrait relancer le concours de maisons fleuries, qui s'est délité au fil des années faute de participants.

M. Chéron voudrait que l'on planifie par ordre d'urgence les travaux sur les stations d'épuration et le réseau d'eau, qui sont des enjeux importants de cette mandature au même titre que les interventions d'entretien ou de rehabilitation des bâtiments communaux. L'objectif que l'on pourrait se fixer serait d'en refaire une au moins par mandat de six ans. La décision pour tout ce qui concerne l'eau et l'assainissement dépendra beaucoup de l'orientation que prendra la nouvelle direction de l'agglomération quant à l'exercice ou non de cette compétence communautaire.

RAPPEL CANICULE

**IL EST POSSIBLE AUX PERSONNES VULNÉRABLES DE S'INSCRIRE SUR
LE REGISTRE DÉDIÉ A CET EFFET.**

**IL VOUS SUFFIT DE CONTACTER LA MAIRIE POUR OBTENIR
L'IMPRIMÉ A REMPLIR**

Tél : 02.37.48.17.35

mail : maillebois.28@gmail.com





L'Association Petites Mains Symphoniques
présente la 20^e Académie

e. Festival Étoiles Symphoniques

Parrain de la 6^e Édition : François-René Duchâble

53 concerts autour de Verneuil d'Avre et d'Iton en Normandie

17 - 27
août 2020

Entrée libre

250
musiciens
de 6 à 24 ans

Concert à Maillebois
Grange de la Ferme des Moulins
Mercredi 26 août à 18 h 30
Entrée libre

(Port du masque obligatoire, respect des gestes barrières)

Orchestre symphonique
Musique de chambre
Jazz
Chœur

Éric du Faÿ
Fondateur et directeur artistique
Petites Mains Symphoniques

www.petitesmainssymphoniques.com

